

Rue des Canons, 39  
7780 COMINES

☎ 056 55 63 59  
☎ 056 55 90 80  
☎ 0478 27 98 94  
✉ bertouille.ch@skynet.be  
e www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer  
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/031

Chantal BERTOUILLE  
Député du Hainaut occidental

**Nombre d'enseignants chargés de mission**

On dit aujourd'hui qu'il y aurait pénurie d'enseignants. Il faut cependant savoir qu'un nombre important d'entre eux ne sont pas utilisés pour enseigner. On parle ainsi des chargés de mission.

Le Député Chantal Bertouille vient donc d'interroger la Ministre Présidente Marie Arena, en charge de l'enseignement, afin de connaître le nombre exact d'enseignants qui sont actuellement chargés de mission et qui, par conséquent, n'enseignent pas.

On apprend ainsi qu'actuellement :

- 174 enseignants sont chargés de mission auprès des services, commissions, conseils et jurys du Gouvernement de la Communauté française, chargés de l'enseignement ou des centres psycho-médico-sociaux ou auprès des cabinets ministériels de la Communauté française.
- 67 sont chargés de mission auprès d'une organisation représentative de pouvoirs organisateurs d'enseignement agréée par le Gouvernement de la Communauté française.
- 2 sont chargés de mission auprès d'une association de parents ou d'étudiants agréée par le Gouvernement de la Communauté française.
- 7 sont chargés de mission dans le cadre d'un programme spécifique à vocation pédagogique ou en relation directe avec l'enseignement.

Il existe de nombreuses autres possibilités pour un enseignant d'être chargé de mission. A titre d'exemple, on peut citer une mission qui s'exercerait auprès d'un groupe politique reconnu de la Chambre des représentants, du Sénat ou des Conseils ou Assemblées des Communautés ou des Régions. Un enseignant peut également être chargé de mission au sein du cabinet du Roi ou encore auprès d'une organisation d'éducation permanente agréée.

En Communauté française, on estime à 79.304 le nombre de membres du personnel de l'enseignement, exprimé en équivalent temps plein, qui pourraient bénéficier d'une charge de mission. Sur cet ensemble, 847,7 ETP sont effectivement chargés de mission, ce qui représente 1,07% des enseignants qui n'enseignent pas actuellement en Communauté française.

Par ailleurs, il faut savoir que cette matière est très sévèrement réglementée par le décret du 24 juin 1996 qui met des balises très strictes au niveau de l'attribution des charges de mission et ce, dans le cadre du bon fonctionnement des différentes institutions du monde de l'enseignement et des instances démocratiques.

